



PLATEFORME AUTOCHTONES

LE 3^E PEUPLE FONDATEUR

2026

CONTEXTE ET VISION

Le PCQ veut adopter une posture de respect, de reconnaissance et de collaboration avec les nations autochtones.

Le PCQ a une vision autonomiste dans tous les dossiers politiques : autonomie du Québec au sein du Canada, autonomie des régions au sein du Québec, autonomie des écoles au sein du système d'éducation, autonomie des enseignants au sein des écoles, etc. Cette philosophie s'applique également aux nations autochtones au sein du Québec et de leurs régions. Cette autonomie peut se manifester par des ententes ou des traités, par des modifications législatives ou d'une autre manière. La communication avec chaque organisation doit mener à une approche qui peut différer selon les cas.

Somme toute, il est important que les nations autochtones et la nation québécoise travaillent ensemble sur le territoire qu'elles partagent. Chaque partie doit bénéficier des projets qui touchent son territoire et y participer.

Les nations autochtones désirent avoir la possibilité de bâtir leur avenir et de faire fleurir leurs communautés au même titre que la nation québécoise. Le PCQ les voit comme des nations capables de se gouverner et de connaître le succès, si les gouvernements provincial et fédéral sont ouverts et favorisent la collaboration.

La vision du Parti conservateur du Québec se décline en trois affirmations :

- 1 Les relations avec les nations autochtones doivent être d'égal à égal, de gouvernement à gouvernement, sans logique hiérarchique. Les nations autochtones ne sont pas un « dossier » à gérer, ni une note en bas de page de l'histoire du Québec : ce sont des nations à part entière qui font partie de l'ADN du Québec ;
- 2 Comme nous réclamons plus d'autonomie pour le Québec face à Ottawa, nous devons aussi en reconnaître davantage aux peuples autochtones et aux régions face à Québec. Le principe de subsidiarité s'applique à tout le monde ;
- 3 Les réalités territoriales, sociales, économiques et culturelles diffèrent entre les régions et entre les communautés autochtones. Les Autochtones possèdent des connaissances et des visions différentes, qui pourraient apporter beaucoup aux processus décisionnels qui les concernent. Pour le PCQ, il est évident qu'ils doivent participer aux décisions.

LE PCQ S'ENGAGE À

- **INTÉGRER LES NATIONS AUTOCHTONES DANS LES DÉCISIONS** en prévoyant, dans la loi, des sièges avec droit de vote pour elles aux tables régionales décisionnelles, auxquelles seraient délégués certains pouvoirs de l'État provincial ;
- **RECONNAÎTRE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE** des nations autochtones dans plusieurs champs de compétence, notamment la protection de la jeunesse, et faciliter les processus avec la DPJ. Nous sommes ouverts à la signature d'ententes pour l'autonomie gouvernementale et la reconnaissance de droits ;
- **ÊTRE UN PARTENAIRE DANS LA PRÉSERVATION DES LANGUES ET CULTURES AUTOCHTONES.** Le gouvernement du Québec n'a pas de rôle de restauration ou de préservation : c'est aux nations autochtones de faire fleurir leur avenir. Un gouvernement conservateur se donnera pour rôle d'agir comme facilitateur ;
- **CONSULTER EN BONNE ET DUE FORME LES NATIONS AUTOCHTONES** concernées par les grands projets de développement économique ayant des impacts sur le territoire. Nous nous engageons à mener de véritables consultations, et non à simplement informer ou à consulter de façon symbolique ;
- **COLLABORER À LA CRÉATION D'AIRES PROTÉGÉES D'INITIATIVE AUTOCHTONE**, dans une visée d'équilibre entre la protection d'un territoire ancestral, la disponibilité des ressources naturelles et le développement économique.

OSER

pour

VRAI



CONSERVATEUR